

L'ARC EN CIEL

"Je mets mon arc dans les nuages,
il sera le signe de l'alliance entre moi et la terre". (Genèse 9 : 13)

N° 407 - Bulletin mensuel de l'Eglise Protestante Unie de Cannes

TEMPLE : 7, rue Notre Dame - 06400 Cannes (culte le dimanche à 10 h 15)

Adresse postale : La Colline - 9, rue de la Croix - 06400 Cannes

Tél. : 09.51.77.47.11 (attention nouveau numéro !)

arcenciel.cannes@gmail.com - www.protestants-cannes.org



Janvier 2016

A notre sommaire :

- 01 Editorial
- 02 Agenda
- 03 Rencontres du jeudi / Lectures bibliques
- 04 Voeux / Cultes parents-enfants
- 05 Fête de l'église / Synode des jeunes
- 06 La laïcité (première partie)
- 07 Suite / Mission
- 08 Prière

18-25
janvier

Semaine de prière
pour l'unité

Philippiens 2.1-5 : ¹ S'il y a donc quelque encouragement dans le Christ, s'il y a quelque réconfort de l'amour, s'il y a quelque communion de l'Esprit, s'il y a quelque tendresse et quelque magnanimité, ² comblez ma joie en étant bien d'accord ; ayez un même amour, une même âme, une seule pensée ; ³ ne faites rien par ambition personnelle ni par vanité ; avec humilité, au contraire, estimez les autres supérieurs à vous-mêmes. ⁴ Que chacun, au lieu de regarder à ce qui lui est propre, s'intéresse plutôt aux autres. ⁵ Ayez entre vous les dispositions qui sont en Jésus-Christ.

Chers soeurs et frères en Christ, une année est passée, une autre commence. Elle commence traditionnellement par l'affirmation de nos rapports chaleureux entre chrétiens catholiques, orthodoxes, protestants et évangéliques : c'est la semaine de la prière pour l'unité des chrétiens. Cette année, pendant 4 jours, les pasteurs Comba, Williams, le Père Gautheron et le conseil presbytéral de Cannes (je ne serai pas à Cannes à cette date) proposent 4 soirées de méditations, en lisant l'épître de Paul aux Philippiens, dans les 4 lieux de cultes des différentes églises, à Cannes. Vous en avez la présentation dans le calendrier.

Mais, plus localement, dans le cadre de Vivre Ensemble à Cannes, un cycle d'étude inter religieux permet de présenter aux Cannois(es) les fondements de nos expressions de foi respectives. Deux séances depuis novembre ont déjà eu lieu permettant à nos amis Juifs de développer la pratique du judaïsme, deux séances seront en janvier et février menées conjointement par les pasteurs Comba, Williams, le Père Gautheron et moi-même, puis ce seront deux séances qui nous offriront un regard sur l'Islam.

Ces présentations, en toute amitié, sont le socle du vivre ensemble, du respect de l'autre et de l'expression de sa foi. Paul écrit : « ne faites rien par ambition personnelle ni par vanité ; avec humilité, au contraire, estimez les autres supérieurs à vous-mêmes. Que chacun, au lieu de regarder à ce qui lui est propre, s'intéresse plutôt aux autres ». Le choix de Philippiens pour accompagner cette belle histoire d'accueil de l'autre et de vie ensemble qui tente de toucher l'ensemble de la commune n'est pas anodin : accueillir son voisin, son prochain, l'étranger étranger qui nous fait peur, car il ne vit pas les mêmes coutumes que nous est souvent compliqué. Faut-il l'imaginer enfant dans les langes comme ce bébé de la crèche ; faut-il penser à lui sur les bancs d'école – s'il a la chance de pouvoir aller à l'école ; faut-il être en compassion avec lui lorsqu'il est malade, accidenté, handicapé ; faut-il simplement se rappeler qu'il souffre les mêmes angoisses, les mêmes douleurs, les mêmes désespérances que nous, mais aussi qu'il aime comme nous, joue avec des enfants, rit,

chante et danse, participe à la création tout comme chacun de nous ... ??? Faut-il avoir ces réflexions pour lui ouvrir les bras, lui assurer que sa vie mérite d'être douce, mérite d'être vécue ? Sans doute le rejet, l'exclusion de l'autre participent de sa violence contre nous car, déjà, le rejet et l'exclusion sont des actes de violence : pouvons-nous nous en rendre compte et changer nos regards, nos paroles et nos actes ?

Notre vie d'église aura à cœur de rencontrer cette année la communauté Soufie qui fête cette année la naissance de Mahomet presque au même moment qu'est fêtée la naissance de Jésus. Se rencontrer pour se parler, partager une collation, écouter les explications des rites de chacun et leurs sens, dire à l'autre que l'on entend aussi son amour pour Dieu, exprimé autrement que selon nos propres mots, sera l'un des rendez-vous de 2016, à l'EPUDF de Cannes.

« Que chacun, au lieu de regarder à ce qui lui est propre, s'intéresse plutôt aux autres ».

Que cette année 2016 nous permette de voir, d'entendre l'autre, de faire la paix, d'oser des gestes d'accueil et d'amitié.

Florence Couprie,
pasteure, EPUDF Cannes.



Agenda de janvier 2016

Site internet de la paroisse :

www.protestants-cannes.org

Intérim pastoral et visites

- > Du 2 au 15 :
Pasteure Florence Couprie
- > Pour toutes demandes de visites
s'adresser au 09.51.77.47.11

Cultes

- Dimanche 3, 10 h 15, au temple, culte avec Sainte Cène
- Dimanche 10, 10 h 15, au temple, culte et présence des enfants de l'Ecole Biblique
- Dimanche 17, 10 h 15, au temple, culte avec Sainte Cène
- Dimanche 24, à 10 h 15, au temple, culte
- Dimanche 31, à 10 h 15, au temple, *culte cantate* avec la participation de l'Académie Bach d'Aix-en-Provence.

Maison de retraite des Bougainvillées

- Culte tous les jeudis à 11 h et étude biblique le vendredi 8 à 11 h, animés alternativement par l'Eglise Protestante Unie et l'Eglise Evangélique Libre.

Etudes bibliques

- Au temple : jeudi 7, à 14 h 30

Groupes

- Rencontres du Jeudi : de 19 à 20 h 30 au temple les 7, 14, 28 (voir thèmes page 3). Attention pas de rencontres jeudi 21, à cause de la semaine de l'unité des chrétiens.
- Rencontre à l'Hôpital : mercredi 13, à 17 h à l'Espace de recueillement de l'Hôpital des Broussailles (4^{ème} étage, ascenseur B).
- Ecole biblique : dimanches 10 et 24, à 10 h, au temple
- Post KT et Jeunes : samedi 23, à 19 h au temple.
- Groupe Théo du Moulin : vendredi 22, à 20 h 30, chez Madame Colette Roggy, Résidence de l'Esterel, 57, boulevard du Maréchal Juin, Cagnes sur Mer, tél. 04.93.32.86.01 : *"Martin Luther et la déclaration commune luthéro-catholique de 1999"* par la Pasteure Claudine Jacquin-Robert.

Conseil Presbytéral

- Mercredi 13, à 20 h, au temple

Oecuménisme

- Cercle du silence : jeudi 7, de 17 h 30 à 18 h 30, allées de la Liberté (kiosque) à Cannes.

Consistoire

- Cours de théologie : samedi 9, de 10 h à 16 h, 278 avenue Sainte Marguerite au centre protestant de l'Ouest à Nice : *"Jacques Ellul : Foi chrétienne et société technicienne"* par Frédéric Rognon
- Formation à la prédication : samedi 16, de 10 h à 16 h au temple d'Antibes : *"Les actes pastoraux"* avec le pasteur Giovanni Musi.
- Retraite spirituelle 2016 : Foyer de Charité Maria Mater Roquefort les Pins du vendredi 29 janvier à 17 h au dimanche 31 à 15 h avec Elian Cuvillier, pasteur de l'EPUF, professeur à la faculté de théologie de Montpellier : *"péché, faute, culpabilité et jugement. Approche biblique, théologique et anthropologique"*.

Vivre ensemble

- Cercle d'Etudes Inter-Religieuses salle de conférences de l'institut Sainte Marie de Chavagnes 4 avenue Windsor, dimanche 10 de 15 h à 17 h : *"le christianisme, enracinement dans l'histoire"*.

Semaine de prière pour l'unité des chrétiens

Elle se déroule du 18 au 25 janvier. Préparée cette année par les églises de Lettonie, elle invite à la prière autour du verset de la première Lettre de Pierre : « *Appelés à proclamer les hauts faits de Dieu* ».

A Cannes quatre rendez-vous à 20 heures pour lire un chapitre chaque soir de l'Épître de Paul aux Philippiens.

- mercredi 20 à l'Eglise du Prado, avenue du Prado : introduction générale à l'épître et lecture du chapitre 1
- jeudi 21 à Holy Trinity Church, 4, rue du Général Ferrié : lecture du chapitre 2.
- vendredi 22 à l'Eglise protestante unie, rue Notre Dame : lecture du chapitre 3.
- samedi 23, Eglise Evangélique Libre, 89, rue Clemenceau : lecture du chapitre 4.

Tout un dimanche avec Bach !

- Le culte du dimanche 31 janvier 2016 sera présidé par Christian Davaine, pasteur retraité de l'Eglise protestante unie.

Il a invité avec lui les musiciens et chanteurs de l'Académie Bach d'Aix-en-Provence, créée en 2011 et qui rayonne aujourd'hui sur toute la région et au-delà. La cantate de Bach BWV 157 « Ich lasse dich nicht » sera interprétée au cours de la liturgie. Jacob affronte l'Ange toute une nuit et lui demande de le bénir au matin.

- L'après-midi, le Coro Solo de l'Académie Bach donnera un concert au temple à 15 h 30 « Motets et airs autour de Bach et Telemann » (Entrée concert : 10 euros. Gratuit pour les moins de 25 ans).

L'Académie se donne pour objectif d'exécuter les cantates de Bach le plus fidèlement possible, notamment en jouant sur des instruments de musique d'époque, et en transmettant un texte dont le phrasé fait jaillir naturellement la musique (voir affiche page 3).

L'Arc-en-Ciel de janvier 2016

- Comité de rédaction :
mardi 12 janvier, à 17 h, au temple
- mardi 26 janvier, à 17 h, au temple
- Date limite remise articles : dimanche 24 janvier
- Routage : mardi 2 février, à 14 h, au temple

Bach

ACADÉMIE BACH AIX

Samedi 30 janvier

18h00 - Culte, cantate
Chapelle Victoria, Grasse

Entrée libre

Rens. 04 93 40 10 57/58
contact@amis-chapelle-victoria.org

Dimanche 31 janvier

10h15 - Culte
15h30 - Concert

Temple protestant
9 rue de la Croix - Cannes
Rens. 04 93 69 92 79
denise.de-leiris@laposte.net

Renseignements

06 529 329 74

www.academie-bach-aix.fr

Académie Bach Aix

Création graphique par En Avant Leu / Tableau: Marc Chagall, Le Rave

Rencontres du Jeudi de janvier et début février

Temps de partage, discussion, prière et louange

Jeudi 7

Moment festif autour de la galette des rois.

Jeudi 14

Louange et prière

Jeudi 21

Semaine de prière pour l'unité des chrétiens
(pas de rencontre)

Jeudi 28

Epître aux Romains
avec la pasteure Claudine Jacquin-Robert

Jeudi 4 février

Bonne foi ou mauvaise foi ?

Ces Rencontres ont lieu tous les jeudis de 19 h à 20 h 30, sauf exceptions qui sont annoncées à l'avance. Elles sont organisées et animées par un groupe de l'Eglise Protestante Unie de Cannes. Elles sont un lieu d'échanges conviviaux, de discussion et de spiritualité ouverts à tous ceux qui se posent des questions d'ordre spirituel ou existentiel, qui cherchent un sens à leur vie.

Temple de l'Eglise Protestante Unie de Cannes
7, rue Notre-Dame - 06400 Cannes
et pour tous renseignements : 09.51.77.47.11

Soyez les bienvenus !

Lectures bibliques de janvier et début février

Lectures suivies

Psaumes

V 01	Apocalypse 5.11-14	148
S 02	Marc 1.1-8	79
D 03	Esaië 60.1-11 Ephésiens 3.2-6 Matthieu 2.1-12	72
L 04	Marc 1.9-13	92
M 05	Marc 1.14-20	100
M 06	Marc 1.21-28	101
J 07	Marc 1.29-39	53
V 08	Marc 1.40-45	136
S 09	Marc 2.1-12	48
D 10	Esaië 40.1-11 Tite 2.11-14 et 3.4-7 Luc 3.15-22	144
L 11	Marc 2.13-17	94
M 12	Marc 2.18-22	103
M 13	Marc 2.23-28	114
J 14	Marc 3.1-6	17
V 15	1 Timothée 1.1-11	16
S 16	1 Timothée 1.12-20	1
D 17	Esaië 62.1-5 1 Corinthiens 12.4-11 Jean 2.1-12	96
L 18	1 Timothée 2.1-7	3
M 19	1 Timothée 2.8-15	137
M 20	1 Timothée 3.1-13	45
J 21	1 Timothée 3.14-16	66
V 22	1 Timothée 4.1-11	26
S 23	1 Timothée 4.12 à 5.2	51
D 24	Néhémie 8.1-10 1 Corinthiens 12.12-30 Luc 1.1-4 et 4.14-21	19
L 25	1 Timothée 5.3-16	22.1-14
M 26	1 Timothée 5.17-25	22.15-25
M 27	1 Timothée 6.1-10	2
J 28	1 Timothée 6.11-21	75
V 29	2 Timothée 1.1-12	10
S 30	2 Timothée 1.13-18	59
D 31	Jérémie 1.4-19 1 Corinthiens 12.31 à 13.13 Luc 4.21-30	71
L 01	2 Timothée 2.1-13	54
M 02	2 Timothée 2.14-26	42
M 03	2 Timothée 3.1-9	43
J 04	2 Timothée 3.10-17	21
V 05	2 Timothée 4.1-8	69
S 06	2 Timothée 4.9-22	141
D 07	Esaië 6.1-8 1 Corinthiens 15.1-11 Luc 5.1-11	138

Voeux

Voici revenu le temps des vœux ! Après les turbulences de 2015 notre église retrouvera paix et joie de vivre ensemble si chacun, si chacune, a à cœur de préserver la cohésion de la communauté. Ne nous laissons pas gagner par un esprit de clans, par la défense de convictions que nous pensons justes mais qui seraient exclusives de celles des autres. Construisons l'avenir avec confiance.

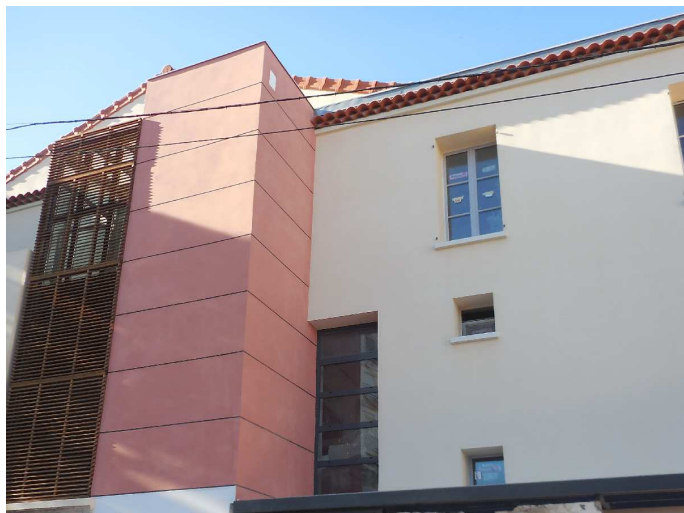
Tout d'abord nous restons vigilants pour le pourvoi du poste pastoral, mais désormais, ce ne sera guère possible avant juillet 2017. L'église de Cannes doit encore patienter et elle n'est pas la seule à être dépourvue d'un(e) pasteur(e).

Ensuite, la réouverture de La Colline d'ici l'été va mobiliser les énergies. Que toutes et tous, jeunes et moins jeunes, se sentent concernés par cette perspective de faire vivre de nouveaux projets dans cette belle maison rénovée (*voir photos ci-dessous*).

Enfin, sachons apprécier la chance qu'a notre église de la nomination par le Conseil national, de Florence Couprie comme pasteure intérimaire. Toutes les églises n'ont pas ce privilège entre deux attributions de poste. Merci Florence pour tout le travail que tu accomplis.

Gardons le sourire : Bonne année 2016 !

Denise de Leiris, de la part du Conseil presbytéral.



Culte parents-enfants du 20 décembre

Mea culpa...

Scotchée par les saynètes jouant la nativité et l'arrivée des bergers à Bethléem, j'en ai oublié la mission - que m'avait confiée Richard - celle de faire des photos pour Arc-en-Ciel !

Alors remémorez-vous - ou imaginez si vous n'étiez pas là - les enfants, leurs monitrices et leurs parents revivant Noël au cours du culte du 20 décembre et cet ange... qui avait ses ailes à l'envers !!

Denise de Leiris

Fête de l'église du 29 novembre 2015

L'Eglise de Cannes organise deux journées de fête dans l'année : celle du mois de juin juste avant les grandes vacances et le premier dimanche de l'Avent, cette année le 29 novembre

Lors du culte présidé par la pasteure Colette Picot-Guéraud, la première bougie d'une magnifique couronne de l'Avent, faite selon la tradition de branches de sapin décorées de quatre bougies rouges, a été allumée par un enfant.

Rituel émouvant, rappelons-en le sens : la première bougie symbolise le pardon accordé à Adam et Eve, la deuxième la foi des patriarches en la terre promise, la troisième la joie de David célébrant l'alliance avec Dieu, la quatrième l'enseignement des prophètes annonçant un règne de justice et de paix, c'est-à-dire les grandes étapes du salut avant la venue du Messie.

Donc, dimanche 29 novembre et pour la deuxième année consécutive, le repas convivial dit de « la fête de l'église » a eu lieu rue des Mimosas dans la grande salle prêtée par l'association « J'avais Faim ».

Le samedi après-midi des bonnes volontés ont préparé la salle à manger, décoré les tables et les stands aux couleurs de Noël, merci à elles. Le dimanche, après le culte, chacun a apprécié de « mettre les pieds sous la table » et de se régaler, entre autres, d'une tartiflette préparée par quelques-uns d'entre nous en suivant scrupuleusement l'excellente recette de Georges.



Comme les années précédentes, les stands étaient toujours aussi bien achalandés (merci aux personnes qui y ont contribué) ; couronnes de Noël, petits sablés alsaciens, confitures, bibelots et livres sélectionnés dans le stock du vide-grenier de l'Entraide étaient à la disposition de tous, leur vente a enrichi les fonds de solidarité de l'Eglise.

Tout au long de cette journée, l'attention et l'amitié manifestées entre les personnes, la joie exprimée par chacun, soyons en sûrs, contribuèrent à renforcer l'unité nécessaire à la vie de notre communauté, en ayant une pensée amicale pour ceux et celles qui n'ont pu être présents.

Souhaitons que, pour la prochaine fête de l'église en 2016, nous soyons réunis dans les locaux tout neufs de la nouvelle Colline !

Annie Casalis

C'est la troisième fois que J'Avais Faim nous prêtait sa salle pour la Fête d'Eglise organisée le 29 novembre dernier. Comme chaque année de quoi préparer Noël avec des stands proposant, confitures, couronnes de l'Avent et gâteaux de Noël, vendus au profit de l'Eglise et de l'Entraide. Un instant convivial aussi qui a permis une fois de plus de tester les talents culinaires des membres de notre église. Au menu, mesclun, tartiflette, salade de fruits.

Le prochain repas à La Colline !

Denise de Leiris

Synode des jeunes de la région PACCA (Provence-Alpes-Corse-Côte d'Azur)



Lydie, accompagnée de plusieurs jeunes gens de la paroisse, Loveline, Junior, Elisa et Cyprien, s'est rendue au synode des jeunes au monastère des Dominicains à l'Hôtellerie de la Sainte Baume au plan d'Aups la Sainte Baume durant le week-end du 17 au 19 octobre 2015.

De nombreux jeunes de toute la région se sont retrouvés et ont réfléchi sur le thème « *Y a-t-il une vie après la mort ?* »

Déclaration du Synode régional des Jeunes

« Mort où est ton arme ? Mort où est ta victoire ?

Par sa résurrection, le Christ nous a montré que la mort n'est pas une fin. Elle est un passage de notre corps terrestre à notre corps céleste pour la vie éternelle.

Cela ne signifie-t-il donc pas qu'elle a déjà commencé aujourd'hui ?

Malgré cette preuve, la nature humaine nous pousse à avoir peur de la mort.

Ce sentiment que l'on ressent tous et qui nous fait croire que l'on meurt seul. Cette croyance nous rappelle que l'au-delà nous échappe. Naissance et mort font partie de la vie éternelle que nous offre Dieu.

De cet amour divin qui nous suit constamment, découle l'amour qui nous lie les uns aux autres. Cette force nous permet de surmonter cette épreuve ensemble.

Trois choses demeurent donc : la foi, l'espérance, l'amour ; mais la plus grande de ces choses c'est l'amour » (1 Co 13.13).

Laïcité, hier et aujourd'hui

("laïcité" élu mot de l'année 2015, par un jury de spécialistes lors du Festival du mot à la Charité-sur-Loire (Nièvre).

1^{ère} Partie : Ecole et Laïcité

N'avons-nous pas dans notre enfance entendu parler de la question de la laïcité par l'intermédiaire de l'école où nous allions ? Au sortir de la seconde guerre mondiale (39-45) la priorité fut à la défense de la laïcité de l'école (années 50-60). Et jusqu'au début des années 80 la priorité fut à la défense de la laïcité. Jusqu'alors l'école avait été et est restée un des enjeux de la laïcité. Voilà pourquoi la question de la laïcité peut-être présentée à partir de l'école. Le philosophe H. PENARUIZ dit que l'idée d'école publique et d'instruction publique remonte au grand CONDORCET, chargé par la Révolution d'imaginer un système de scolarisation public, laïc, gratuit et obligatoire.

Un premier seuil de laïcisation a été amorcé en 1802 : articles organiques de Napoléon 1^{er}, donnant un statut légal aux cultes autres que catholique (protestant et juif). Le pluralisme religieux est officiellement reconnu. L'Etat admet qu'existent dans la société des besoins religieux que christianisme et judaïsme peuvent satisfaire. Mais il n'y avait pas de droit associatif, ni de réunions en dehors des Eglises. Idem avec le code civil de 1804 qui installe la laïcisation juridique.

Un 2^{ème} temps de laïcisation arrivera dans les années 1880 quand la République adoptera un nouvel ensemble de mesures laïcisatrices sur l'école (Lois de Jules FERRY 1882-86). Avec la guerre des écoles, l'enseignement avait été le point de focalisation de la question de la laïcité ou de l'esprit laïc et républicain par rapport au catholicisme au courant du 19^{ème} siècle. Avant la séparation de l'Eglise et de l'Etat, il y eut la séparation de l'Eglise et de l'Ecole. La laïcité fut d'abord scolaire. Le Larousse de cette époque en donne la définition suivante : *système qui exclut les églises de l'exercice du pouvoir politique ou administratif, et en particulier de l'organisation de l'enseignement.*

Malgré l'effort plus ou moins zélé du politique et du juridique pour s'émanciper de l'autorité religieuse catholique, c'est seulement sous la 3^{ème} République que se radicalisera le combat pour opérer une vaste laïcisation de la vie publique en France. Les lois scolaires de J. FERRY constituent une étape décisive dans le processus qui va entraîner un conflit durable entre deux Frances (entre forces cléricales et anti-cléricales), jusqu'à la séparation des Eglises et de l'Etat en 1905. C'est d'ailleurs à l'époque de J. FERRY



Condorcet, statue de J. Perrin

qu'apparaît l'adjectif "laïc" par opposition au clergé et à l'Eglise catholique, lors de la séparation entre écoles catholiques et écoles publiques. Mais le mot même de laïcité n'est présent dans aucun texte législatif même pas dans la loi de 1905. C'est seulement à partir de 1948 et 1958 dans les Constitutions de la 4^{ème} et 5^{ème} République qu'il sera question de république laïque. Ce mot a pris alors sa place dans la devise républicaine. Sinon au milieu du 20^{ème} siècle le mot laïcité n'est utilisé que dans certains milieux laïcs, mais même pas dans les débats parlementaires.

L'idée d'une école laïque est celle d'une école ouverte à tous les enfants quelles que soient leurs convictions. Personne n'y est exclu en raison de ses opinions (d'où aussi le respect des opinions d'autrui). Il y est aussi question du devoir de réserve sur les convictions personnelles de la part de ceux qui sont responsables des enfants et de leur respect. C'est une première définition de la laïcité : cohabitation des esprits et apprentissage de leur diversité. Cette option, les politiques avaient déjà essayé de l'installer au courant du 16^{ème} siècle pour la pacification des esprits lors des guerres de religion. Puis au 18^{ème} siècle, il y a eu un prolongement de cette émancipation des esprits par la raison (seconde source de notre laïcité). Et enfin 1789 et sa déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen en sont un autre élément déterminant : *"Nul ne peut être inquiété pour ses opinions, même religieuses"* (art. 10).

On peut dire que la question de l'école a entretenu la flamme de la laïcité, même si la laïcité ne s'épuise pas dans la ques-

tion scolaire. C'est surtout et d'abord l'école primaire où est apparu le haut lieu, l'emblème et l'enjeu de la laïcité. Mais cette rivalité des deux écoles sera résolue ou réduite par la loi Debré (1959) associant les établissements privés (le souhaitant) au service public de l'Education Nationale.

Aujourd'hui l'école laïque connaît d'autres questions. Par exemple la sécularisation de beaucoup de jeunes, ceux-ci fréquentant moins leurs églises. D'où le souhait par exemple de la Fédération protestante de l'enseignement dans les années 80 que l'école n'occulte pas les racines de notre civilisation judéo-chrétienne.

Une inspectrice d'académie (Evelynne MARTINI) disait en 2011 (in La Vie) : *"il me semble qu'aujourd'hui certains dans notre école, largement embarquée dans le train du positivisme, ont tendance à ricaner lorsqu'on évoque d'autres repères que ceux des droits de l'homme et du citoyen, si fondamentaux par ailleurs. Il nous manque un peu à l'école ce que j'appelle "un coeur". J'aimerais par exemple que cessent d'être tabous des mots comme "âme", "transcendance", "religion". Cela me paraît indispensable pour donner aux élèves le sens de la complexité des choses notamment quand ils étudient l'histoire, la philosophie ou la littérature".*

Mais à l'inverse dans la région parisienne en particulier, pas mal d'ados surjouent leur religion dans leur look ou dans les mots. La raison en est que pour certains d'entre eux (juifs ou musulmans) la religion est devenue l'unique facteur



de socialisation dans leur environnement. (cf. article du docteur KPOTE (animateur de prévention contre le sida) dans le mensuel CAUSETTE (p. 50-51 de juin 2015: "Laïcité, mon cul!"). D'après ce praticien, certains jeunes se présentent d'abord comme croyants avant de se dire élèves ou citoyens. Et le rôle d'éducateur est d'inviter ces jeunes (ados de diverses origines religieuses) à se décaler des vérités prémachées pour se construire un esprit critique.

"La laïcité étant devenu un vœu pieux, je

compose avec la foi des uns et des autres, mais pas question d'occulter les sujets qui fâchent : homosexualité, plaisir au féminin, sexisme, contraception et IVG... Leurs croyances et leurs pratiques, ils nous les envoient dans la gueule pour nous dire "j'existe" (kpote@causette.fr). A côté de ces nouvelles situations, de son côté l'Education Nationale a fait afficher depuis 2013 une charte de l'Ecole laïque, que voici... (voir page précédente)

C'est un aide-mémoire en 15 points sur l'essentiel de la laïcité à la française. Le

texte montre que la laïcité n'est pas synonyme d'interdictions, mais organise la liberté de pensée, de croyance et de religion dans le respect de celle d'autrui. Respect est le mot qui revient le plus. L'objet de la laïcité est de rassembler et faciliter le vivre ensemble et de trouver la juste limite entre le refoulement d'une croyance et son affichage ostentatoire, ceci pour un vivre ensemble positif et apaisé.

Denis Rafinesque
(suite au prochain numéro)

Mission: **La persécution des chrétiens dans le monde** **Index mondial de persécutions en 2015**

Le réseau Open Doors International (ONG Portes ouverte) travaille partout dans le monde pour soutenir les chrétiens dépourvus de liberté religieuse. Il agit dans plus de 60 pays.

Pour Portes Ouvertes, la persécution des chrétiens est entendue au sens biblique du terme : Est considéré comme persécution toute hostilité à l'égard d'une personne en raison de son identification à la personne de Jésus-Christ selon qu'il est écrit : « *S'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront aussi* » (Evangile de Jean 12.20).

Depuis 60 ans, l'ONG Portes Ouvertes s'engage pour les chrétiens persécutés et met en place des actions, même dans les régions les plus fermées. Elle a été créée aux Pays-Bas en 1955

Au Parlement européen et à l'ONU, parce que la persécution constitue une atteinte grave aux droits de l'homme, l'ONG Portes Ouvertes plaide la cause des chrétiens persécutés auprès des instances internationales.

Chaque année, depuis 1997, Portes Ouvertes élabore l'Index Mondial de Persécution, un classement des 50 pays où les chrétiens sont le plus persécutés en raison de leur croyance.

En 2015, on constate que :

1 - Pour la première fois, trois pays en zone de persécution absolue :

La **Corée du Nord** est en tête de l'Index Mondial de Persécution depuis 2002, totalisant à chaque fois plus de 86 points de persécution sur un total de 100 points. Elle atteint désormais 92 points et est suivie de près par la **Somalie** (90 points) et l'**Irak** (86 points).

2 - Quatre continents concernés :

Afrique, Asie, Amérique, Europe : la persécution contre les chrétiens s'intensifie encore et s'étend, même dans des pays à majorité chrétienne.

3 - L'extrémisme islamique : principal mécanisme de persécution

C'est le cas dans 40 des 50 pays de l'index, que ce soit une persécution violente ou d'oppression.

4 - De plus en plus de chrétiens chassés de chez eux

En Syrie, 40% de la population chrétienne a quitté le pays. Sur les 1,8 million de chrétiens que comptait le pays avant la guerre, 700 000 sont partis. Nous publierons sur ce sujet, en février, le témoignage du pasteur Séraphin d'Alep en Syrie.

6 - L'Afrique dans la tornade

C'est dans les pays d'Afrique et en particulier en Afrique sub-saharienne, que la persécution augmente le plus rapidement.

Pour la troisième année consécutive, c'est un pays d'Afrique qui connaît la plus forte progression dans le classement. En 2013, il s'agissait du **Mali**, en 2014 de la

Centrafrique et en 2015 du **Kenya**.

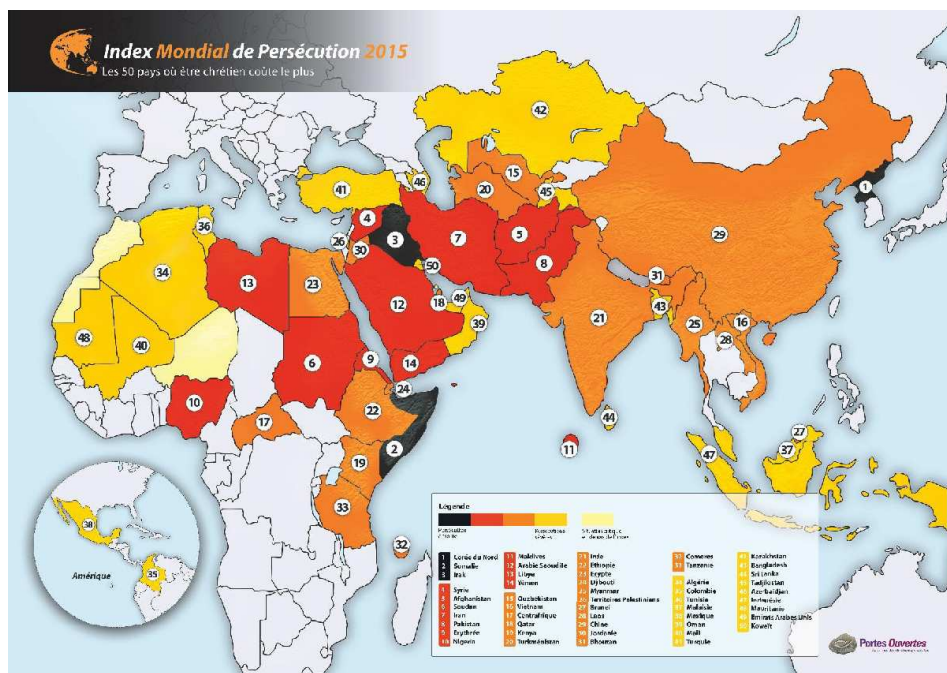
Le **Kenya** est un pays à majorité chrétienne mais qui connaît une persécution grandissante dans certaines de ses régions en raison d'une radicalisation des zones musulmanes de ce pays. Inspirés par l'extrémisme islamique qui vient de Somalie, des hommes politiques à la tête de ces régions cherchent à éliminer toute présence chrétienne de leur territoire. Les fonctionnaires locaux qui ont un arrière-plan chrétien sont obligés de partir ou sont directement mutés hors de ces zones. Le Nord-Est du pays est également touché par l'extrémisme islamique. Des radicaux et des militants qui viennent de Somalie y persécutent fortement les chrétiens.

Andréa Récanzone

Selon extrait s

de l'index mondial de persécution 2015
établi par Portes Ouvertes

Lu au temple le 13 décembre 2015



Dieu, nous appelons pour que tu viennes !

Viens nous adosser à ta Parole où se lève demain !

Deviens visage parmi nous !

Reviens visiter nos vies essouffées !

Viens !

Nous appelons pour que tu viennes !

Et si prier était autre ?

Non pas un « Viens ! »

mais un « Nous voici ! »

où nous est redonné,

comme signe de toi,

le désir d'être là

où la vie se blesse et rebondit ?

Si prier était une mémoire

plutôt qu'une attente ?

Déjà tes pas, ô Père

ont trouvé les nôtres.

Tu viens depuis les siècles des siècles,

mais c'est nous qui nous absents.

Retourne notre prière,

Dieu qui fais voir autrement

et apprends-nous à te donner

en veillant sur l'instant.

Francine Carillo

« TRACES VIVES » Paroles liturgiques pour aujourd'hui
Labor et Fidès

Adresses des trésoriers :

- *Paroisse/Arc-en-Ciel/DEFAP :*

Romain Aragon, 66, impasse Font Freyre - Le Logis de Paris - 83600 Les Adrets de l'Esterel

Par chèque à l'ordre de : "Eglise Protestante Unie de Cannes"

Par virement : IBAN : FR 98 / 2004 / 1010 / 0800 / 8470 / 5K02 / 954 / BIC : PSSTFRPPMAR

- Pour Arc-en-Ciel et DEFAP, merci de l'indiquer au dos du chèque ou dans l'ordre de virement.

- *Entraide protestante de Cannes :*

Annie Casalis, "La Colline" 9, rue de la Croix, 06400 Cannes. Par chèque à l'ordre de : "Entraide Protestante de Cannes"

Bulletin L'ARC EN CIEL 7, rue Notre Dame - 06400 Cannes

imprimé par l'Eglise Protestante Unie de Cannes - I.S.S.N. N° 0241-046 X

Tirage : 300 exemplaires - Directrice de la publication : Carine Vogel

Soutien : expédition par la poste 18 E - envoi via Internet : 15 E

"L'ARC-EN-CIEL" bulletin d'information protestant fait par des bénévoles, est "à but non lucratif" (lois du 1^{er} juillet 1901 et 5 décembre 1905). De ce fait, il n'est pas sujet à commerce, mais à droit associatif de publier, propager des pensées, des actes, des missions, des nouvelles et autres, issus d'informations et de communications de la présence chrétienne dans le monde. L'équipe bénévole de rédaction consciente de l'assujettissement de son bulletin "L'ARC-EN-CIEL" aux différentes lois françaises (presse, 29 juillet 1881; protection littéraire et artistique, 14 mars 1957 et 4 juillet 1985; communication audiovisuelle, 30 septembre 1986 et autres), partage, communique et communique dans la fraternité chrétienne autant avec ses publications qu'avec celles recueillies dans toutes publications chrétiennes, voire autres. Il va de fait que certaines publications peuvent faire l'objet de demandes d'autorisations ou de cession de droit gratuit ou payant. C'est ce que dans l'usage et la courtoisie nous nous appliquons à demander; toutefois si par oubli ou omission, certaines publications devaient faire l'objet de droits, la rédaction rappelle que la France a adhéré à la Convention de Berne en 1886, pour la protection des auteurs contre toutes reproductions faites sans leur consentement et que "ipso facto" toute oeuvre publiée est protégée.

Destinataire :

**Que vos pas vous portent en 2016
sur des chemins de beauté et de fraternité.
Bonne et belle année à tous.**

Le comité de rédaction